**CAPN D3S du 14 décembre 2017 :**

**Les directrices et directeurs méritent respect et considération**

En cette période de fin d’année, nous aurions voulu établir un bilan positif de cette année lors de cette CAPN. Nous déplorons au contraire un *statut quo*, pour ne pas dire de l’immobilisme, sur l’ensemble des dossiers, qu’ils soient statutaires ou de nature plus structurelle.

Nous attirons l’attention des pouvoirs publics sur une accélération de la mise en œuvre maintenant rapide des GHT et des incohérences sur les textes d’applications et, concernant le code des marchés publics, une inapplication. Faute de réponse, beaucoup de collègues se verront dans l’obligation de reporter de nouveau la publication de marchés d’étude et ou de travaux, ou prendre le risque d’une annulation en cas de recours. Cette situation est emblématique des conditions de travail des Manageurs de santé, qui doivent faire avec un empilement de textes incohérents, contradictoires et insécurisants juridiquement et financièrement. Comment faire porter à son établissement le risque d’une annulation de marché ? Comment un Directeur peut-il seul assumer la pression de ces risques tout en maintenant une dynamique projet auprès de ses équipes ? Equipes, mais aussi résidents et familles, qui bien souvent sont en attentes de conditions de travail et de vie plus décentes.

Oui, il existe bien des distorsions de concurrence entre les différents secteurs, qu’ils soient public, privé ou associatif. Comment expliquer que la très grande majorité des EHPAD soient pénalisés par un prix de journée inférieur au prix moyen départemental ? Comment justifier nos reprises d’excédent, incompatibles avec une bonne gestion ? Comment justifier des régimes fiscaux pénalisant les ESMS publics ? Comment justifier le surcoût, estimé à 30%, de l’application des marchés publics ?

Comment expliquer le manque d’attrait de nos concours malgré un accueil large fait aux stagiaires en fin de cursus universitaire, autrement que par la découverte, par ces derniers, de conditions d’exercice improbables, les poussant vers le secteur concurrentiel ?

Contrairement à ce qu’a laissé entendre la Ministre des Solidarités et de la Santé la semaine dernière, cela n’est pas une question de qualité managériale, mais bien de règles juridiques, fiscales, comptables et de conditions de travail… bien souvent mises en œuvre sans réelle étude d’impact.

Alors certes, certains de nos collègues peuvent utiliser des leviers dans des contextes plus favorables de pyramides des âges, de fonds propres, de subventions, de contexte politique ; mais la totalité œuvre chaque jour à concourir au bon fonctionnement des établissements qu’ils gèrent, et de plus en plus souvent même dans la contrainte d’intérims ou de directions communes imposés.

Lors d’une précédente séance, nous étions revenus sur les vicissitudes de nos autorités de tutelle. Le pilotage à vue de nos établissements par les Manageurs de santé implique de leur part une réelle capacité d’analyse, une réelle capacité de réaction, une clairvoyance institutionnelle étayée par le souhait de travailler en réseau, de mutualiser, d’optimiser les organisations. Ne retrouvons-nous pas en cela les qualités recherchées d’un bon manageur ?

Au regard des enjeux du secteur social et médico-social, tant sur le plan managérial, que financier, mais aussi celui de l’innovation, le SMPS se positionne comme acteur et porteur de la réflexion autour de l’ingénierie, des évolutions et des conditions d’exercice dans les secteur social et médico-social. A ce titre, il organise une journée spécifique sur ces secteurs le mercredi 31 janvier 2018, afin de débattre avec des professionnels, des experts, des témoins qui participent d’une manière ou d’une autre au management et à la conduite des établissements sociaux et médico-sociaux, au service des populations vulnérables, pour une prise en charge efficiente et de qualité.

Mais dans l’immédiat, face aux pouvoirs publics, nous demandons que les propos de la Ministre soient confrontés à une évaluation objective par une mission d’expertise. Nous demandons que nos interpellations trouvent un écho auprès des pouvoirs publics. Nous demandons simplement le respect des professionnels qui chaque jour accueillent, orientent, accompagnent, réconfortent les plus démunis de nos concitoyens dans le souci de la qualité, de la sécurité et du bien-être.